



AVIS PUBLIC DE DEMANDE DE MODIFICATION

Agnico Eagle Mines Limited – Projet aurifère Meliadine

Conformément à l'article 55(1) de la Loi sur le Tribunal des eaux et des droits de surface du Nunavut (« la Loi »), avis est donné qu'Agnico Eagle Mines Limited a déposé une demande de modification de permis d'utilisation de l'eau auprès de l'Office des eaux du Nunavut (« OEN ») afin d'utiliser de l'eau ou de rejeter des déchets dans l'eau dans le cadre du projet suivant :

Dossier :	2AM-MEL1631
Projet n° :	Mine Meliadine
Communauté la plus proche :	Rankin Inlet
Emplacement :	Latitude : 63° 02'24,180" N ; Longitude : 92° 13'44.288" O
Objectif :	Modification
Type :	« A »

Les personnes intéressées sont invitées à faire part de leurs observations au plus tard le **6 octobre 2026** à :

Responsable des licences

Office des eaux du Nunavut

B.P. 119, Gjoa Haven, Nunavut X0B 1J0

Téléphone : (867) 360-6338 ; Fax : (867) 360-6369

E-mail : licensing@nwb-oen.ca

Les parties concernées peuvent obtenir gratuitement des copies de tous les documents de la demande sur Internet, via notre site FTP, à l'adresse suivante :

<https://public.nwb-oen.ca/registry/2%20MINING%20MILLING/2A/2AM%20-%20Mining/2AM-MEL1631%20Agnico/1%20APPLICATION/2026%20Amendment/>

ou en communiquant avec :

Colleen Prather, Agnico Eagle Mines Limited

Téléphone : (819) 759-3555

Courriel : colleen.prather@agnicoeagle.com

L'absence de réponse à cet avis de demande dans le délai imparti entraînera la perte du droit à indemnisation, conformément aux articles 58 à 61 de la loi.